

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 27 février 2002

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : Pièce SCGM-7, document 1

Question :

- 1.1 Veuillez expliquer pourquoi il n'y a pas eu de nivellement courant du gaz perdu.
-

Réponse :

- 1.1 La mécanique de nivellement du gaz perdu a été abandonnée avec l'adoption du nouvel encadrement réglementaire en octobre 2000.